



Municipalité des Cèdres

AVIS PUBLIC Adoption du budget 2024 et du Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le Conseil municipal de la Municipalité des Cèdres tiendra une séance extraordinaire le **mercredi, 20 décembre 2023 à 19h**, à l'Hôtel de ville sis au 1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres, afin d'adopter le budget pour l'exercice financier 2024 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026.

Conformément aux dispositions de la Loi, les délibérations du Conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget ou sur le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ à Les Cèdres ce 8^e jour du mois de décembre de l'an 2023.

Chantal Primeau
Greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Chantal Primeau, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité des Cèdres, certifie par la présente avoir affiché, aux deux endroits désignés par le Conseil ainsi que sur le site internet de la Municipalité, l'avis public concernant l'adoption du budget 2024 et du programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 en date du 8 décembre 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 8^e jour du mois de décembre de l'an 2023.

Chantal Primeau
Greffière-trésorière adjointe